

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
623^{ème} REUNION
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
8 SEPTEMBRE 2016

PSC/PR/BR.(DCXXIII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), lors de sa 623^{ème} réunion, tenue le 8 Septembre 2016, a suivi une communication sur la situation en République de Guinée-Bissau.

Le Conseil a pris note des communications faites par le Représentant spécial de la Présidente de la Commission pour la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur Ovidio Manuel Barbosa Pequeno, ainsi que de la déclaration faite par le Secrétaire d'Etat à la Coopération internationale de la Guinée Bissau. Le Conseil a également pris note des déclarations faites par les représentants du Sénégal, de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Organisation des Nations unies et de l'Union européenne (UE).

Le Conseil a rappelé ses communiqués et ses communiqués de presse antérieurs sur la situation en Guinée-Bissau, en particulier, le communiqué PSC/PR/COMM / 2. (DLXXXVI), adopté lors de sa 586^{ème} réunion, tenue le 31 mars 2016 et le communiqué de presse PSC/PR/BR. (DCIV), adopté lors de sa 604^{ème} réunion, tenue le 9 Juin 2016, respectivement.

Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à l'impasse politique continue en Guinée Bissau. À cet égard, le Conseil a réaffirmé la ferme conviction de l'UA que seul un dialogue véritable et inclusif, fondé sur le respect mutuel, permettrait aux acteurs Bissau-guinéens de trouver une solution consensuelle à la crise que connaît leur pays et créer avec succès des conditions propices à la consolidation de la démocratie, de la paix et la de stabilité, ainsi qu'à la reconstruction post-conflit.

Le Conseil a souligné l'importance du respect du constitutionnalisme en Guinée-Bissau et a exhorté toutes les parties prenantes Bissau-guinéennes à respecter les dispositions de la Constitution du pays en vue de relever l'ensemble des défis actuels. Dans ce contexte, le Conseil a félicité les forces nationales de défense et de sécurité de Guinée-Bissau qui ont eu un comportement exemplaire, en s'abstenant de toute implication dans la crise politique et institutionnelle qui prévaut dans le pays.

Le Conseil a également souligné l'importance que revêt la coordination des efforts entre au sein des acteurs internationaux appuient à la Guinée Bissau. Dans ce cadre, le Conseil a demandé à la Commission de l'UA d'engager d'urgence des consultations avec la CEDEAO, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), les Nations unies et l'UE, afin d'accélérer la mise en œuvre des décisions contenues dans son communiqué PSC/PR/COMM/2.(DLXXXVI), adopté lors de sa 586^{ème} réunion, tenue le 31 mars 2016.

Le Conseil a félicité la CEDEAO, en particulier, sa présidence en exercice, la Présidente Ellen Johnson Sirleaf du Libéria et l'ancien Président Olusegun Obasanjo, ainsi que les pays voisins pour leurs efforts inlassables dans le processus de règlement de la crise politique et institutionnelle actuelle en Guinée Bissau. Dans le même contexte, le Conseil a félicité le Représentant spécial de la Présidente de la Commission pour la Guinée-Bissau et le Représentant spécial des Nations unies en Guinée-Bissau pour leurs efforts inlassables et les a exhortés à persévérer.

Le Conseil a exprimé en outre sa gratitude au CPLP, à l'UE et aux Nations unies pour leur soutien continu aux efforts visant à trouver une solution durable à la crise politique et institutionnelle à laquelle la Guinée-Bissau est confrontée.

Le Conseil, encore une fois, a reconnu le rôle important joué par la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) dans la stabilisation du pays. Le Conseil a également reconnu les défis auxquels fait face la Mission, notamment les contraintes financières. À cet égard, le Conseil a lancé un appel aux Etats membres de l'UA, en mesure de le faire, ainsi qu'au reste de la communauté internationale, d'apporter une aide à la mobilisation des ressources financières en appui à l'ECOMIB, en vue de permettre à la Mission de s'acquitter plus efficacement de son mandat.

Le Conseil a souligné la nécessité de rester vigilant et a demandé à la Commission de l'UA de continuer à tenir le Conseil régulièrement informé de la situation en Guinée Bissau.

Le Conseil décide de rester saisi de la question.